## **Bourgneuf-en-Mauges**

## Un parc de panneaux solaires aux Marottières

Mercredi en soirée, Régis Guiet, producteur de fruits à la ferme des Marottières, recevait ses voisins proches, les élus municipaux et les maires de la communauté de communes. Devant une cinquantaine de personnes, Régis s'est fait l'avocat d'un projet conciliant activité agricole et production propre d'électricité.

Le chantier en cours de construction sur 11 ha de l'exploitation, comptera 12 000 panneaux solaires sur le versant sud de ses serres à vocation agricole, soit 2,5 ha de panneaux photovoltaïques. La production en électricité sera de 3 800 000 kW, soit 4 mégawatts, ce qui représente la consommation de 3 000 personnes toute l'année.

Pour acheminer ses panneaux sur le site, 40 camions venus d'Allemagne ont été nécessaires: La pose est effectuée par une entreprise hollandaise. Quatorze hommes montent la structure métallique porteuse sur un hectare en deux jours.

Après trois années de gel ou de grêle sur les vergers, le jeune couple qui venait de s'installer, a fait des fraises qu'il allait vendre sur les marchés. Et il y a cinq ans, ils ont eu une idée : « Pourquoi ne pas se reconvertir en produisant des fruits rouges sous serre ? » Les 'serres pourraient être couvertes en panneaux solaires ? Le combat a été long, de la chambre d'agriculture jusqu'au ministère, en passant par la méfiance des banques et des élus.



Les premières structures métalliques montées mais pas encore couvertes.

Régis, 35 ans, déterminé, conseillé par son comptable, a pensé a des investisseurs cotés en bourse. Dans le sud de la France, la société Global Eco Power qui affiche 600 mégawatts au compteur, s'est montrée intéressée.

La famille Santander a eu le coup de foudre et voudrait en faire un site vitrine. Le projet s'est affiné, modifié devant les exigences administratives. Il a été nécessaire de prouver la compatibilité d'une production d'électricité, couplée avec une activité agricole. « Je suis un producteur agricole et je tiens à continuer de l'être. » Le soutien de la mairie et du conseil général a permis d'obtenir le permis de construire.

Le creusement d'un étang, le compactage des cheminements avec accès aux serres, ce sont 300 000 m³ de terre déplacée, au milieu de bruits et poussière. À ce jour, le site est clôturé, des plantations de fruitiers agrémentent tous les cheminements internes, les espaces verts sont en cours d'aménagement, le terril étalé. « C'est un parc fruitier esthétique qui pourra accueillir dès 2012 des cueilleurs et des visiteurs. »